PANOSSAS Infos

27

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS COMMUNALES NOVEMBRE 2014 - n° 27

LE MOT DU MAIRE

Chère Panossienne, Cher Panossien,

Le 13 octobre dernier, le Conseil Municipal, à sa grande majorité, a décidé de me confier le poste de Maire de Panossas.

Je prends donc la suite de Pierre PERROT qui, après 19 années à la tête de la commune, a fait le choix de se concentrer sur sa vie professionnelle et familiale.

C'est évidemment un honneur pour moi et j'espère me montrer digne de la tâche qui m'a été confiée.

Dans un souci de mieux répondre à vos attentes, le Conseil Municipal et moi-même avons, d'ores et déjà, remanié l'organisation de l'équipe municipale afin de mieux vous servir et d'être plus proches de vos préoccupations.

Nous sommes plus que jamais à votre écoute et à votre service.

N'hésitez pas à nous contacter…

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Le Maire, Marc CHIAPPINI

Dans ce numéro

- L'équipe municipale
- Le C.C.A.S.
- La vie de la Commune
- Informations pratiques
  - Urbanisme
  - Conseil municipal
  - Épisode neigeux
  - Alertes SMS
  - Desserte haut-débit
  - SAR
  - Déchetterie
  - Syndicat des eaux
  - Centre aéré
  - Détecteurs de fumée
  - Bistrot mémoire
  - Parfer - Sytral
- La parole aux Associations
  - Sou des écoles
  - Comité des fêtes
  - Les Mains en folie
  - Y'ACA Danser
  - Dans L'Pano
  - Atout lire
  - Amis du pressoir de Marsa
  - ACCA Panossas
- Vos suggestions
- Contacts

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

(L'organigramme complet de l'équipe municipale est disponible en mairie ou téléchargeable sur notre site internet www.panossas.fr).

Maire : **Marc CHIAPPINI**
Président de toutes les commissions

1ère adjointe : **Annie DURAND**
Responsable des affaires : Scolaire, périscolaire, social, jeunesse, séniors, personnel communal

2ème adjoint : **Christophe CANDY**
Responsable des affaires : Travaux, cimetière, maintenance technique, voirie, espaces verts, Délégué urbanisme

3ème adjoint : **Louis MICHUT**
Responsable des affaires : Environnement, développement durable, syndicats verts, déchets

4ème adjointe : **Dorsafe CHERIF**
Responsable des affaires : Communication, associations, déplacements, élections, informatique

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Stéphane ANTONIOTTI : Référent : Associations, Développement durable, Syndicats verts
Monique CHIPON : Référent : Élections
Richard GAUTRUCHE : Référent : Urbanisme
Grégory GIBBONS : Référent : Informatique , Bureautique , Dématérialisation
Christophe GIRIN : Référent : Travaux, Bâtiments, technique, alarmes, défibrillateur, SAR
Virginie DE OLIVEIRA : Référent : Scolaire et périscolaire
Thierry LAVERGNE : Référent : Espaces Naturels Sensibles, Commission archéologie
Anne-Marie PEREZ : Référent : Finances
Pierre PERROT
Catherine PEZET : Référent : Communication

LE C.C.A.S.

Président : **Marc CHIAPPINI**
Vice-Président : **Thierry LAVERGNE**

Membres du Conseil d'Administration :

Membres élus :
Annie DURAND : Référente
Dorsafe CHERIF
Monique CHIPON
Pierre PERROT

Membres extérieurs :
Monique GONIN
Marie-Jo CANDY
Maurice CANDY
Myriam LECLERE (représentante de l'Udaf)
Michel GRAND

LA VIE DE LA COMMUNE

NOVEMBRE 2014		
Du 22 au 30 novembre		EXPOSITION CONCOURS PHOTOS
26 novembre	19H00	CONSEIL MUNICIPAL
29 novembre	De 10H00 à 19H00	MARCHÉ DE NOËL – Les Mains en folie
30 novembre	De 11H00 à 13H00	CONCOURS PHOTOS - Résultat des votes
DÉCEMBRE 2014		
06 décembre	De 10H00 à 12H00	VENTE DE SAPINS - Le Sou des Écoles
06 décembre	À partir de 08H30	TÉLÉTHON
06 décembre	De 13H45 à 17H00	ATELIERS DE NOËL - Dans L'Pano
14 décembre	15H00	CINÉ – CLUB ENFANTS
18 décembre	15H30	NOËL DES ANCIENS
18 décembre	16H45	NOËL DES ENFANTS
19 décembre	Après-midi	FÊTE DE L'ÉCOLE - Le Sou des Écoles
JANVIER 2015		
10 janvier	17H00 à confirmer	LES VŒUX DU MAIRE
17 janvier	À partir de 10H00	Y'ACA DANSER
18 janvier	À partir de 10H00	Y'ACA DANSER
24 janvier	20H00	CINÉ-CLUB
FÉVRIER 2015		
28 février	20H00	CINÉ-CLUB

DATES à RETENIR

MARCHÉ DE NOËL
LE 29 NOVEMBRE 2014

Les Mains en Folie organise leur marché de Noël le 29 novembre prochain à partir de 10H00 dans la Salle d'Animation Rurale.

TÉLÉTHON 2014 - PANOSSAS
Le 06 DÉCEMBRE 2014

En coordination avec les bénévoles de Frontonas, Panossas organise son Téléthon avec la collaboration du C.C.A.S., de bénévoles et des Associations suivantes : Amis du Pressoir de Marsa, Les Mains en Folie, le Sou des Écoles et le Comité des Fêtes.

Départ du VTT de Frontonas le 6 décembre à 8H30.
Ravitaillement à Panossas, Place du Village.

Vente sur place d'huile de noix, tartes, gâteaux, crêpes, gaufres, etc…
De nombreux jeux seront également organisés.

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

VENEZ NOMBREUX !!!

LA VIE DE LA COMMUNE

VENTE DE SAPINS DE NOËL
Le 06 DÉCEMBRE 2014

Le Sou des Écoles organise la vente de sapins de Noël de type Norman.

- Pensez à commander vos sapins avant le 28 novembre prochain (Tarifs à consulter auprès de Sou des Écoles).
- Venez les récupérer le 6 décembre prochain devant la Salle d'Animation Rurale de 10H00 à 12H00.

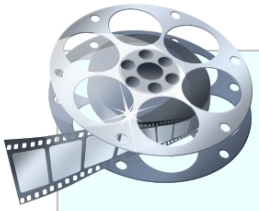

CINÉ-CLUB PANOSSAS

Le Comité des Fêtes organise, par le biais de leur Ciné-club, des projections de film dans la Salle d'Animation Rurale.

PROCHAINE SÉANCE : Dimanche 14 DÉCEMBRE à 15H00
Séance destinée plus particulièrement aux enfants, la projection sera suivie d'un goûter.

LES SÉANCES 2015 :
Samedi 24 janvier à 20H00
Samedi 28 février à 20H00

(Buvette à disposition)

NOËL DES ANCIENS - NOËL DES ENFANTS
Le 18 DÉCEMBRE 2014

Le 18 décembre 2014, à partir de 15H30, le C.C.A.S., distribuera les cadeaux de Noël à tous les Panossiens âgés de plus de 70 ans.

À partir de 16H45, la Mairie, avec la collaboration du Sou des Écoles, organise l'Arbre de Noël des Enfants.

Un spectacle de magicien, ventriloque et sculpteur de ballons débutera vers 16H45 et sera suivi d'une distribution de cadeaux pour chaque enfant scolarisé à Panossas et Veyssilieu.
Veuillez noter que seuls les enfants et les personnes âgées présentes sont concernés par ce spectacle.

Le coût du spectacle et des cadeaux offerts aux enfants a été pris en charge par un habitant de la commune.

LA VIE DE LA COMMUNE

SCOLAIRE PÉRISCOLAIRE

- Nous souhaitons la bienvenue à Amandine IBANEZ, la nouvelle ATSEM de la rentrée 2014-2015. A noter qu'Amandine a un CAP Petite Enfance et une expérience en centre aéré.

- La Commission École remercie les parents d'élèves pour leur générosité (jeux, livres, ..., apportés à la garderie).

- Félicitations à tous les élèves de Panossas qui ont participé au "Challenge Marchons vers l'école" malgré la météo plutôt défavorable ce jour-là. L'école de Panossas a terminé 6ème sur 10 écoles participantes.

  51 % des élèves sont venus à pied.

  Pour information, l'école Les Chardonnerets à L'Isle d'Abeau est l'heureuse gagnante du challenge (82 %).

TRAVAUX RÉALISÉS

- Réalisation d'une aire de parking pour les cars à l'étang de Marsa. Ces travaux sont pris en charge à 93,65 % par le Conseil Général.

- Branchement téléphone école et internet salle Mairie.

- Mise aux normes alarme et ajouts de détecteurs de fumée.

TRAVAUX RÉALISÉS

- Réfection des chemins piétonniers suite aux intempéries entre l'Agorespace et le lotissement.
- Réfection du chemin desservant le 125 Chemin des Fuziers (coût des travaux pris en charge par l'habitant desservi par ce chemin).

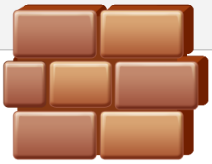

TRAVAUX PROGRAMMÉS

- Elargissement du Chemin des Fuziers au niveau de l'accès vers les écoles, sécurisation du site et élargissement de la voie.
- Réfection de la cour de l'école.

SORTIE "TRAIN DE L'ARDÈCHE" du 14 SEPTEMBRE 2014

Le C.C.A.S. a organisé, le dimanche 14 septembre dernier, une sortie en Ardèche.
Celle-ci a permis à tous les participants :

- De visiter la célèbre chocolaterie VALRHONA à Tain l'Hermitage,
- De se restaurer à Tournon (convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous),
- De prendre le départ pour une visite des gorges du Doux.

Pierre LIATARD, expert en la matière, a fait découvrir l'histoire et les péripéties du Petit Train du Vivarais.
Michel GRAND a retracé les différentes étapes de cette journée dans un beau récit (ce récit et les photos sont disponibles auprès du C.C.A.S. ou de Michel GRAND).

Remarquablement coordonnée par Annie DURAND, cette sortie a laissé de magnifiques souvenirs à tous les participants.

INFORMATIONS PRATIQUES

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE et DÉCLARATION PRÉALABLE

Nous vous rappelons que **tous vos projets de travaux** nécessitant une demande de permis de construire ou un dépôt de déclaration préalable sont soumis aux règles du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).
Le P.L.U. est consultable en Mairie ou téléchargeable sur notre site internet www.panossas.fr

RAPPEL :

Sont soumis à permis de construire :

- **Les constructions de nouvelles surfaces hors-œuvre brutes supérieures à 20 m², les éoliennes de plus de 12 m de hauteur, les bassins supérieurs à 100 m², toutes les piscines couvertes de plus de 1,80 m de hauteur, les châssis et serres de productions supérieures à 4 m de hauteur ou d'une hauteur supérieure à 1,80 m et d'une surface supérieure à 2000 m², les lignes électriques de plus de 63000 volts.**
- **Les travaux sur les constructions existantes qui modifient soit les structures porteuses du bâtiment, soit sa façade, ou ayant pour effet de modifier le volume du bâtiment et de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur.**
- **Tous les travaux sur les immeubles inscrits au titre des monuments historiques à l'exception des travaux d'entretien ou de réparations ordinaires et pour des motifs de sécurité visés par l'article R 421.8.**

Sont soumis à déclaration préalable :

- **Les constructions créant de nouvelles surfaces de planchers supérieures à 2 m² et inférieures ou égales à 20 m² de SHOB.**
- **Les travaux de construction de serres d'une hauteur comprise entre 1,80 m et 4,00 m et d'une superficie inférieure ou égale à 2000 m² au sol.**
- **La pose d'enseignes publicitaires.**
- **L'édification de clôtures.**
- **Les piscines dont le bassin a une surface comprise entre 10 m² et 100 m², éventuellement couverte avec système inférieur à 1,80 m.**
- **Les habitations légères de loisirs, implantées dans un terrain de camping ou dans un parc résidentiel de loisirs, supérieures à 35 m² de SHON.**
- **Les pylônes de plus de 12 m de haut, les murs (autres que les murs de soutènement et de clôture), de plus de 2 m de haut, les bassins supérieurs à 10 m² et inférieurs ou égal à 100 m².**
- **Les changements de destination, tous les travaux de ravalement ou les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur.**

Pour mémoire :

- Les murs en pierre ne peuvent être démolis.
- Les teintes des tuiles et des enduits de façades sont réglementées et consultables en mairie.

INFORMATIONS PRATIQUES

CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes rendus complets des Conseils Municipaux sont consultables chaque mois sur le site internet de la Commune (www.panossas.fr) et en mairie.

ÉPISODE NEIGEUX

Avec l'arrivée de l'hiver, nous vous invitons à prévoir des pneus neige pour vos véhicules et une réserve de sel de déneigement.

Lors d'un épisode neigeux, afin de faciliter le passage du chasse-neige, vous voudrez bien ne pas vous garer sur la voie publique. Merci

DESSERTE HAUT-DÉBIT

Le branchement de l'armoire de Mianges sur celle de Panossas a été effectué.

Veuillez contacter votre fournisseur internet pour plus d'informations.

SALLE D'ANIMATION RURALE

CONDITIONS DE LOCATION ET D'UTILISATION :

Tarif consultable sur notre site internet ou en mairie.

Le règlement intérieur de la salle sera mis à jour début 2015.

ALERTE SMS PRO

Nous rappelons que la Commune peut envoyer des SMS d'alertes sur des informations urgentes ou diverses.

Le système GALA (Système de Gestion d'Alerte Locale Automatisée) est un automate qui permet au Préfet d'alerter par téléphone les adjoints des communes de tout évènement météorologique présentant des risques (neige, vent, orage, inondation, …) et lorsque le département est classé en situation de vigilance de niveau "orange".

Nous ne manquerons pas de tenir informés, par le biais de SMS, les habitants qui nous ont communiqué leurs numéros de portable. Nous vous invitons donc à vous inscrire en Mairie au plus vite pour pouvoir bénéficier de ce service (Nom, Prénom et numéro de portable).

Nous comptons sur votre solidarité pour diffuser l'information aux personnes âgées.

Pour la sécurité de tous, nous vous remercions par avance de bien vouloir mettre à l'abri tout objet susceptible de s'envoler (trampoline, jouets, salon de jardin, …).

INFORMATIONS PRATIQUES

DÉCHETTERIE

Les travaux effectués à la déchetterie ont été financés par le Syndicat Mixte du Nord Dauphiné. La Commune a demandé un recours concernant la hauteur des barrières qui pose problème.

ACCÈS à la DÉCHETTERIE

Le dossier d'accès à la déchetterie se télécharge sur le site du Syndicat Mixte Nord Dauphiné (**www.smnd.fr**) ou se retire en Mairie.

Ce dossier est à compléter, y joindre un justificatif de domicile et la copie de la carte grise du véhicule, puis remettre le dossier au gardien ou l'adresser au SMND (8 Avenue de l'Europe, BP 25, 38540 HEYRIEUX).

Vous recevrez ensuite un macaron à apposer sur votre véhicule.

HORAIRES D'OUVERTURE :
JEUDI : de 13H30 à 18H00
MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI : de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00

SYNDICAT DES EAUX

Pour tout problème au réseau d'eau, veuillez contacter le Syndicat des Eaux de Chozeau-Panossas au **04.74.95.43.30** (siège à Frontonas).

CENTRE AÉRÉ

La Communauté de Commune organise des centres aérés (sorties journées ou camp de vacances) durant les congés scolaires. Le nombre de places est limité. Pensez à consulter le site de la Communauté de Communes ou retirer une brochure en Mairie pour plus de précisions :
www.cc-isle-cremieu.fr

DÉTECTEURS DE FUMÉE

Afin de prévenir les risques d'incendie, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015.

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location.

N'oubliez pas de remettre une attestation à votre assureur.

Pour information, les détecteurs de fumée ont été installés à l'école de Panossas.

INFORMATIONS PRATIQUES

SYTRAL

Le SYTRAL (Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise), en partenariat avec les collectivités en charge des réseaux de transport, pilote du 7 octobre 2014 au 7 avril 2015, une enquête sur les déplacements des habitants de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Cette enquête permettra de définir les projets de transport de demain, en réponse aux besoins des habitants.

Pour plus d'information, veuillez vous rendre sur le site internet du SYTRAL : www.sytral.fr/enquete

PARFER Lyon ⇔ Crémieu

Les personnes qui souhaitent soutenir le collectif PARFER Lyon-Crémieu peuvent se rendre sur leur site internet aux adresses suivantes :

http://www.parfer-lyon-cremieu.org
http://www.petitions24.net/retenons_la_solution_tram

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

SOU DES ÉCOLES

Présidente : Séverine TORRES
Contact : 06.89.80.35.59
Mail : lesoudesecolespv@yahoo.fr

Actualités :

- **Vente de sapins de Noël** le **06 décembre prochain** devant la Salle d'Animation Rurale (sapin à commander auprès du Sou des Ecoles).
- **Le 1er février 2015** : Vente de diots et de crozets.

COMITÉ DES FÊTES

Président : Stéphane DEMIN
Contact : 06.86.49.26.87

Actualités :

CINÉ-CLUB :

- Dimanche 14 décembre 2014 à 15H00 (pour enfants, suivie d'un goûter).

Prochaines séances :

- Samedi 24 janvier 2015 à 20H00.
- Samedi 28 février 2015 à 20H00.

LES MAINS EN FOLIE

Présidente : Véronique VINCENT
Contact : 06.72.30.95.36

Actualités :
Marché de NOËL le 29 novembre 2014 à la Salle d'Animation Rurale à partir de 10H00.

Y'ACA DANSER

Présidente : Annie MILLON
Contact : 06.83.18.00.32 ou 06.83.89.67.77

Actualités :

- 17 et 18 janvier 2015
- 28 mars 2015
- 30 mai 2015

Stages de danse et soirée toutes danses avec Mélanie STOCKER.

DANS L'PANO

Président : Claire MOUNIER-POULAT
Contact : 06.24.14.49.71

Avec le soutien du Comité des Fêtes de Panossas, cette association lance la première édition du concours photo **"Pour moi Panossas, c'est..."** Exposition à la Salle d'Animation Rurale de Panossas du 22 au 30 novembre 2014. **Le vernissage de l'exposition a eu lieu le samedi 22 novembre**.

Horaires d'exposition :

- Samedi 22 novembre : 11H00-13H00 et 15H00-19H00
- Dimanche 23 novembre : 10H30-12H30 et 15H00-19H00
- Lundi 24, mardi 25, jeudi 27, vendredi 28 novembre : 18H00-20H00
- Samedi 29 novembre : 10H00-19H00
- Dimanche 30 novembre : 11H00-13H00, clôture du Concours Photos et résultat des votes.

ATOUT LIRE

Présidente : Marie-Pierre QUESSE

Bibliothèque :
Horaires : Le mercredi de 15H30 à 17H30.

AMIS DU PRESSOIR DE MARSA

Président : Marcel MONICHON
Contact : 06.87.82.42.14

Actualités :
L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le jeudi 20 novembre 2014.
L'association a renouvelé son bureau en élisant :

- Président : Marcel MONICHON
- Vice-président : Emmanuel GAILLARD
- Secrétaire : Kévin BÈGUE secondé par Aurélien LABROSSE
- Trésorière : Nathalie LAVERGNE assistée de Renald HUGUET

ACCA Panossas

Président : Michel GAUTHIER
Contact : 06.82.02.78.59

Actualités :
15 mars 2015 à partir 08H00 : Vente de sabodets et saucisses.

VOS SUGGESTIONS

Cet emplacement vous est réservé.

Vous pouvez nous écrire ou nous transmettre vos messages par mail pour nous faire part de vos suggestions concernant le fonctionnement de la Commune ou la vie associative.

Nous publierons vos messages dans chaque bulletin d'informations communales, dans la limite de la place disponible, et y apporterons, si nécessaire, des réponses.

Chaque association sera destinataire des messages les concernant.

À vos plumes… ou vos claviers...

PROCHAIN NUMÉRO : MARS 2015

NUMÉROS D'URGENCE

Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Appel d'urgence européen	112
SOS médecins	3624
Fil santé jeunes	0800.235.236
Sida info service	0800.840.800
Drogue info service	0800.23.13.13
Enfance maltraitée	0800.05.41.41 ou 119
SOS viols	0800.05.95.95
Croix rouge écoute	0800.858.858
Samu Social	0800.306.306 ou 115
Violence conjugale	3919
Allô escroquerie	0811.02.02.17

Imprimé par nos soins.
Photos : *Mairie et divers*

CONTACTS

MAIRIE de PANOSSAS

91 Chemin des Fuziers

38460 PANOSSAS

Tél. : **04.74.90.20.08**

Fax : 04.74.90.36.26

Email : contact@panossas.fr

www.panossas.fr

Permanences du Secrétariat de Mairie :

LUNDI : de 08H00 à 11H30

MARDI et JEUDI : de 14H00 à 19H00

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.